



FICHE D'INSCRIPTION – STAGE ESCALADE ENFANT`

Merci de remplir ces informations et de renvoyer le formulaire a bureauvertical@gmail.com

Prix : 260€ la semaine

Contact inscriptions
Louis Lecoq 0613565149
Nicolas Clarac : 0679707246
bureauvertical@gmail.com
www.stage-escalade-marseille.net

5 jours de stage pour découvrir ou progresser en escalade Ouvert aux enfants de 7 a 14 ans

Organisation

Lieux de rendez-vous :

A) parking de la salle d'escalade Arkose a 8h30 le matin et a 17h en fin de journée. Transport inclus. Cette option est en priorité pour les premiers inscrits en raison du nombre de places limitées dans les minibus.

B) Parkings des sites de pratiques a 9h30 le matin et a 16h30 en fin de journée. Les sites de Pratiques se trouvant a l'entrée des Calanques, nous demandons aux parents résident dans les quartiers Sud de la ville de privilégier cet option. Un groupe whatsapp sera crée avant le début du stage afin de communiquer les points de rendez-vous.

Organisation de la journée

Les journées sont organisées avec un transport le matin ou un rendez-vous sur place. Une marche d'approche est nécessaire pour rejoindre les sites. Une fois sur site le cours d'escalade se déroule le matin, puis une pause déjeuner supervisée par les moniteurs est organisée vers 12h jusque 13h a 13h30 maximum. Les cours reprennent jusque 16h suivis de la marche retour et du transport jusqu'au point de rendez-vous.

Affaires a apporter :

- Sac a dos avec pique nique et bouteille d'eau (1,5l minimum)
- Chaussures de sport
- Matériel d'escalade si vous en avez (sinon, on prête ce qu'il faut)

Modalités d'inscription :

- En renvoyant La page 2 de cette fiche remplie et signée par mail a : bureauvertical@gmail.com
- En effectuant le payement des arrhes (50%, soit 130€, veuillez indiquer le nom de l'enfant en référence du virement) sur le compte :

LES MINOTS DES CALANQUES

IBAN FR76 1695 8000 0143 3936 5448 039

BIC/SWIFT QNTOFRP1XXX

Le reste du paiement est a régler avant la fin de la semaine de stage.

FICHE D'INSCRIPTION – STAGE ESCALADE ENFANT

Rendez-vous	<input type="checkbox"/> Parking Arkose <input type="checkbox"/> Sur site
Date du stage	
Nom et Prénom de l'enfant	
Date de Naissance et age	
Téléphone des parents	
Mail des parents	
Pointure de l'enfant si besoin de chaussons d'escalade	
Autorisez vous le moniteur à prendre des photos de votre enfant à des fins non commerciales ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Informations médicales ou autres	

AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné/e **autorise mon enfant**

à participer au stage d'escalade du

au

J'atteste que mon/mes enfant.s ne présente pas de contre indication a la pratique d'activités sportives notamment l'escalade en milieu naturel.

J'autorise le responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé de l'enfant et à le véhiculer jusqu'au site de pratique.

Les photos vous seront envoyées à l'issue du stage.

Date

Signature :

Conditions Générales de Vente

Association Les Minots des Calanques
Louis Lecoq – Président – 0613565149
Nicolas Clarac – Trésorier – 0679707246
5 rue Saint Pierre 13005 Marseille
bureauvertical@gmail.com
www.stage-escalade-marseille.net
SIRET 10140046300010

La participation à nos activités implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

1. Inscription et Réservation

Obligation de réservation : Toute participation à nos activités nécessite une réservation préalable.

Responsabilité du réservateur : La personne réservant pour un groupe s'engage à transmettre à chaque participant les présentes CGV et le descriptif de l'activité.

Modalités de réservation : Par mail (bureauvertical@gmail.com), via le formulaire de contact sur www.stage-escalade-marseille.net, ou par téléphone au 0613565149 ou 0679707246 .

Confirmation : Chaque réservation fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.

Disponibilité : Vous devez rester joignable la veille de l'activité pour d'éventuelles modifications (horaires, itinéraires, etc.).

Païement : Le solde est à régler au plus tard avant la fin de l'activité, en espèces, chèque ou virement. Les demandes de paiement différé sont étudiées au cas par cas.

2. Participation et Sécurité

Implication des participants : Nos activités, bien que non classées « à haut risque », demandent une implication active et une conscience de ses capacités physiques.

Signalement des problèmes de santé : Tout problème physique doit être signalé avant le début de l'activité.

Droit d'interruption : Les moniteurs peuvent interrompre l'activité pour des raisons de sécurité.

Activités aquatiques : Savoir nager est obligatoire.

Encadrement : Toutes nos activités sont encadrées par des moniteurs diplômés et assurés. Les diplômes et attestations d'assurance sont disponibles sur demande.

3. Annulation par le Client

Entre 15 et 10 jours avant : 30% du montant total retenu (plus frais d'hébergement si applicable).

Entre 9 et 2 jours avant : 50% du montant total retenu (plus frais d'hébergement si applicable).

1 jour avant ou absence : 100% du montant total retenu.

Retard : Un retard de plus de 20 minutes entraîne l'annulation de la réservation sans remboursement.

Équipement inadapté : Le moniteur peut annuler la participation en cas d'équipement non conforme.

4. Annulation ou Modification par l'Organisateur

Météo ou conditions défavorables : En cas d'impossibilité de maintenir l'activité en extérieur, une alternative en intérieur sera proposée, sous réserve de l'accord écrit des parents pour les mineurs.

Sans supplément pour les deux premières journées.

Avec supplément (prix de la séance au sein de la structure intérieure qui accueille le cours) à partir de la troisième journée.

Remboursement : En cas d'annulation de notre part, remboursement intégral ou report à une date ultérieure.

Force majeure : Toute annulation pour cause de force majeure sera remboursée ou reportée.

5. Assurance

Responsabilité civile professionnelle : Chaque moniteur est couvert par une assurance RC Pro.

Assurance individuelle : Il est recommandé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident.

6. Conditions Météorologiques

Décision du moniteur : L'annulation pour cause de météo défavorable reste à l'appréciation du moniteur.

Aucune responsabilité : Les intempéries ne peuvent engager la responsabilité des moniteurs.

7. Participants Mineurs

Autorisation parentale : Pour les mineurs, une autorisation parentale signée et une **fiche médicale à jour** sont obligatoires avant le début de l'activité.

Accord pour les alternatives en intérieur : En cas de report en intérieur, l'accord écrit des parents est requis.

8. Fiche Médicale pour les Mineurs

Qu'est-ce qu'une fiche médicale ?

Il s'agit d'un document rempli et signé par un médecin ou un représentant légal, attestant que le mineur est apte à participer à des activités physiques et de plein air. Elle doit mentionner :

L'absence de contre-indication à la pratique de l'escalade ou des activités proposées.

Les éventuelles allergies, traitements en cours ou problèmes de santé (asthme, épilepsie, etc.).

Les coordonnées d'un parent ou tuteur à contacter en cas d'urgence.

La date de validité (généralement moins d'un an).

9. Droits à l'Image

Autorisation : Le client (ou son représentant légal) autorise l'utilisation des photos/vidéos prises lors de l'activité, sauf opposition écrite préalable.

10. Litiges

Médiation : Tout litige sera soumis en priorité à une médiation. À défaut, les tribunaux de Marseille seront compétents.